



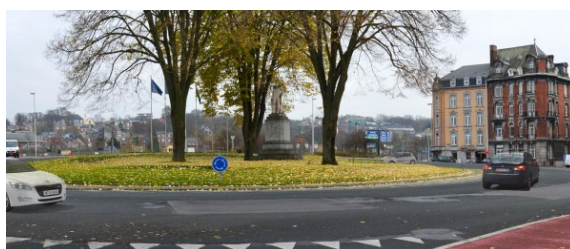
**NAMUR
CAPITALE**



**PAVILLON
AMENAGEMENT
URBAIN**
AUX RYTHMES
DE NAMUR

VILLE DE NAMUR : INFO MOBILITE ROND-POINT LÉOPOLD – NOUVELLE PHASE DE CHANTIER

La Ville de Namur poursuit sa mutation à travers la concrétisation des grands projets au centre-ville, dont le prolongement du Ravel urbain et la réfection du rond-point Léopold afin d'en fluidifier, à terme, la circulation.



Pour rappel, ce projet est issu de l'étude portant sur le réaménagement des espaces publics du Nord de la Corbeille et consiste d'une part à réaménager le pont de Louvain et d'autre part à transformer le rond-point Léopold en carrefour à feux. La circulation de transit sera ainsi canalisée dans la partie Nord de l'actuel rond-point tandis que la circulation locale vers le centre-ville se fera dans la partie Sud, apaisant et fluidifiant ainsi la circulation. En outre, il s'agit également de prévoir le raccordement de la rampe de la future gare des bus avec le futur carrefour Léopold.



Réaménagement du rond-point Léopold en carrefour – Etude Skope, 2014

Dès le 17 juin prochain, la SNCB entamera de nouvelles phases de chantier aux abords du rond-point Léopold, dans le cadre du projet de gare multimodale.

Ce chantier génèrera des embarras de circulation pour les personnes empruntant les artères menant au rond-point Léopold (en ce compris le Pont de Louvain) ainsi que le boulevard de Chiny (reliant le boulevard Cauchy à la gare de Namur). Le chantier se déroulera en plusieurs phases. Les deux premières sont détaillées ci-après.

PHASE 1– du 17/06 au 12/08

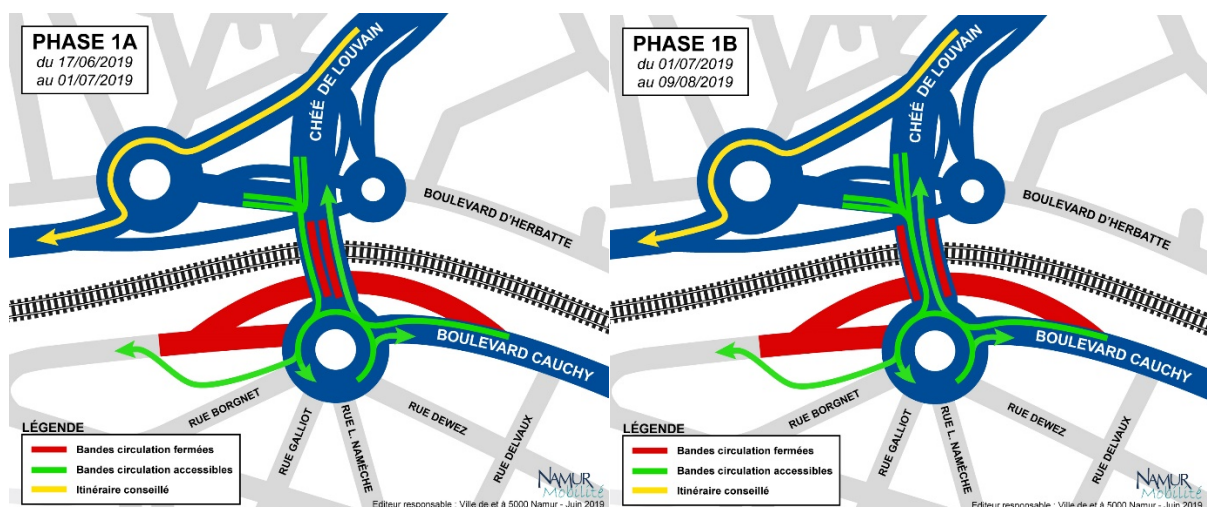
Le rond-point garde toutes ses fonctionnalités actuelles.

Pont de Louvain :

- Du 17 juin au 12 août 2019 : la circulation des véhicules ne sera autorisée que sur une bande de circulation dans chaque sens sur le pont de Louvain. Les bus continueront donc à effectuer leur trajet habituel sans changement pour leurs voyageurs. Le TEC ne sera par conséquent pas impacté. Les cyclistes devront eux, emprunter l'unique bande de circulation laissée en activité.
 - Du 17 juin au 01 juillet : la circulation se fera sur les deux bandes latérales (une à gauche, une à droite) du pont. Pendant cette phase, des travaux seront réalisés en partie centrale du pont (phase 1A) ;
 - Du 01 juillet au 05 août : la circulation se fera sur deux bandes (une à gauche, une à droite) centrales. Pendant cette phase, les travaux porteront sur les parties latérales du pont (phase 1B).
 - Du 05 août au 12 août : pendant la période d'asphaltage de toute la voirie modifiée, la circulation se fera sur une bande dans chaque sens.
- Un cheminement piétons sera conservé pendant toute la durée du chantier d'un côté ou de l'autre du pont.

Boulevard de Chiny :

- Du 17 juin au 12 août 2019 : la circulation des véhicules et des piétons sera interdite sur la partie Est du boulevard de Chiny. La rue sous le pont sera également interdite à la circulation. Le passage des véhicules depuis le boulevard Cauchy vers la place de la Station s'effectuera via l'ancienne gare des bus (phase 1A et 1B).



PHASE 2– du 12/08 au 13/09 (sous réserve de finalisation de la phase 1)

- Ré-ouverture de la rue sous le pont et du pont de Louvain.
- Réalisation des travaux de la jonction pont de Louvain – boulevard Cauchy (informations à venir).

Télécharger les plans de circulation de la phase 1 : [phase 1A](#) et [phase 1B](#)

La Ville de Namur invite les usagers à anticiper ces embarras de circulation et à adapter leurs habitudes de déplacement par exemple :

- En empruntant le tunnel du boulevard du Nord (arrière de la gare, entrée via Omalius et rue de Bruxelles) ;
- En avançant leur départ de quelques minutes le matin (travailleurs du centre-ville, étudiants, ...)
- En évitant ce quartier aux heures de pointe pour les personnes en ayant la possibilité.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

Contacts :

Sandrine Antheunis - NID – Chargée de missions – Communication -
sandrine.antheunis@ville.namur.be - 081/24.63.89